

FORMATION
LE LOTISSEMENT ET AUTRES DIVISIONS FONCIERES

Durée	Niveau	Lieu	Dates
2 jours – 14 heures	Expert	Bénouville	25 et 26 mars 2024

PROGRAMME

Première journée – La délivrance de l’autorisation de lotir

SECTION I – La définition du lotissement

- § 1) Quoi ? Une ou plusieurs unités foncières contiguës
- § 2) Comment ? Une division foncière en propriété ou en jouissance
- § 3) Pourquoi ? Une création d’un ou plusieurs lots destinés à être bâti(s)

SECTION II – Le régime d’autorisation du lotissement

- § 1) La détermination de la formalité à accomplir
- § 2) Le périmètre du lotissement
- § 3) Le contenu du dossier
- § 4) L’autorisation ou la décision de non-opposition

1

SECTION III – Les divisions foncières non soumises à formalité

- § 1) La division primaire
- § 2) Le permis de construire groupé ou permis de construire valant division (PCVD)
- § 3) Les autres divisions foncières exclues du champ d’application du lotissement
- § 4) Le permis de construire valant déclaration préalable de division

Seconde journée – La réalisation du lotissement et sa gestion dans le temps

SECTION IV – Les documents du lotissement

- § 1) Le règlement du lotissement
- § 2) Le cahier des charges

SECTION V – La réalisation du lotissement

- § 1) L’exécution des travaux d’équipement des terrains
- § 2) La commercialisation des lots

SECTION VI – La délivrance des permis de construire en lotissement

- § 1) La cristallisation quinquennale (L.442-14)
- § 2) Les pièces spécifiques de la demande de PC sur un lot
- § 3) La globalisation des règles d'urbanisme (R. 151-21 al. 3)

SECTION VII – La gestion dans le temps du lotissement

- § 1) Les modifications des règles et documents du lotissement
- § 2) Les subdivisions de lots

SECTION VIII – Le contentieux du lotissement

- § 1) Le contentieux administratif
- § 2) Le contentieux civil
- § 3) Le contentieux pénal